

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE A COLOMBIE-BRITANNIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 26 février 2022

À : Conseil d'administration

De : Directeur général

Sujet : Approbation calendriers scolaires 2023-2024 / Option pré-approuvée (2)

MISE EN SITUATION :

Pour donner suite à l'approbation du Conseil d'administration en la résolution P-2263-2022-01 du 22 janvier courant et en respect au processus de création, le calendrier scolaire 2023-2024 a fait l'objet de consultation auprès des Associations de parents.

Les écoles énumérées ci-dessous ont choisi les dates suivantes, correspondant à l'option 2 pré-approuvée par le Conseil d'administration :

Premier jour de classe	5 septembre 2023
Congé d'hiver	25 décembre au 5 janvier 2024 (retour en classe - 8 janvier 2024)
Congé du printemps	18 au 29 mars 2024 avec ajout de 8 minutes d'instruction par jour
Reprise du Vendredi Saint	Congé férié repris dans l'année
Dernier jour de classe	27 juin 2024

Liste des écoles :

- Côte-du-soleil
- des Colibris
- des Deux-rives
- des Grands-cèdres
- des Navigateurs
- des Pionniers-de-Maillardville
- des Sentiers-alpins
- des Sept-sommets
- La Vallée
- Rose-des-vents

RECOMMANDATION :

Que le Conseil d'administration approuve le calendrier 2023-2024 des écoles énumérées incluant le congé du printemps du 18 au 29 mars 2024 avec l'ajout de 8 minutes d'instruction par jour et la reprise du Vendredi Saint au cours de l'année.
